



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

39^{ème} Session, du 23 au 27 octobre 2023

**RAPPORT
DE LA
COMMISSION DE SECURITE ET DES RISQUES SANITAIRES**

RAPPORTEURS :

M. Pierre LEDUCQ
M. Baudoin DE MARCELLUS
Mme Sandrine HULOT
M. Thierry CONSIGNY
Mme Nadia CHAYA
Mme Cécile LAVERGNE
M. Alois GALLET
M. Luc Dorso

MEMBRES DE LA COMMISSION

Président : M. Avraham BENHAIM
Vice-président : M. Pierre LEDUCQ

Mme Sandrine HULOT
M. Luc DORSO
Mme Cécile LAVERGNE
M. Gérard SENAC
M. Allois Gallet Nouvel entrant

Mme Nadia CHAYA
M. Thierry CONSIGNY
M. Baudoin DE MARCELLUS
Mme Geneviève BERAUD-SUBERVILLE
M. Remi Vazeille Absent
M. Olivier PITON Absent
Mme Géraldine GUILLEMORT-PEACOCK Absente



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

SOMMAIRE

Rapport Audition de membres du bureau de la protection des mineurs et de la famille au sein de la sous-direction de la protection des droits des personnes du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

- Audition de Monsieur David Giannoulatos, chef de bureau.
- RÉSOLUTION SEC/N°001/10.2023

Rapport de l'audition des Conseillères et des Conseillers des Français de l'Étranger sur les pays étant en crise et les conséquences pour nos compatriotes point de situation.

Auditions de :

- Du CFDE du Niger
- Du CFDE d'Éthiopie
- Du CFDE du Maroc
- De la CFDE du Mali
- De la CFDE du Burkina Faso
- De la CFDE d'Israël

Rapport : Audition Sismologie et tremblement de terre

Didier COMBESCURE : Président de l'Association Française du génie parasismique ; administrateur de l'Association Française pour la prévention des catastrophes naturelles

Jean François SIDANER Secrétaire Général de l'Association Française du génie parasismique

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC, Directrice Générale de l'Association Française pour la prévention des catastrophes naturelles

Anne-Marie LEVRAUT, Vice-Présidente de l'Association Française pour la prévention des catastrophes naturelles

Rapport des travaux du groupe de travail Cyber

- Rapport de l'audition du Général Didier Tysseire et du Commandant Florent Moreau
- **Rapport de l'audition du Directeur de France Horizon**
- Audition de Monsieur Nabil NEFFATI



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Introduction du Président de la Commission de Sécurité et des risques sanitaires

La Commission de Sécurité et des Risques Sanitaires a été fortement sollicitée avant la 39^e session de l'AFE. Elle a auditionné un membre du CFDE du Niger, pris contact avec l'ambassadeur du Gabon et est intervenue auprès des cabinets ministériels dès les premières heures de la crise en Israël suite au meurtre de nombreux compatriotes par les terroristes du Hamas.

Il y a eu également la crise au Niger et l'évacuation de nos concitoyens, puis le tremblement de terre au Maroc. Ce constat nous amène à penser que si la France est très organisée pour les évacuations, elle semble être moins préparée en matière de prévention des risques. La question qui se pose alors est celle-ci : dans ces différentes crises, l'engagement des conseillers du CFDE va bien au-delà de leur rôle défini par les textes régissant leurs fonctions.

En effet, face à une urgence telle que celle-ci, nos élus n'ont d'autre choix que celui répondre aux attentes des compatriotes vivant dans l'anxiété d'une évacuation. Souvent nos élus restent sur place afin d'aider ceux qui ont fait le choix ou qui sont contraints par leur situation personnelle à ne pas être évacués. Suite à notre visite auprès du CDCS (Centre Départemental Coordination Secours), où nous avons rencontré son nouveau directeur nommé récemment, il apparaît évident que le processus d'évacuation et d'assistance en France fonctionne efficacement.

Cependant, nous avons soulevé lors cette rencontre avec lui, l'importance de former nos élus du CFDE à la sécurité et aux évacuations. En effet, ces derniers ne sont pas spécifiquement préparés ni formés dans ce domaine. Concernant la sécurité au sein des circonscriptions, il est essentiel de transmettre les travaux de notre commission aux élus AFE ainsi qu'aux ambassadeurs français à l'étranger et à nos consuls.

Nous recommandons vivement d'organiser des rendez-vous pour leur présenter ces rapports. Cette fois-ci, notre commission présentera un seul rapport accompagné d'une résolution unique étant donné que les réponses apportées par l'administration n'ont pas été satisfaisantes ou ont tout simplement été absentes concernant certaines résolutions précédemment proposées au fil des mandatures précédentes, il est indéniable que cela a été un enjeu constant. La France reste cependant le premier pays dans l'assistance de ses ressortissants en cas d'évacuations, mais aussi sur le plan international.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

**Audition de membres du bureau de la protection des mineurs et de la famille
au sein de la sous-direction de la protection des droits des personnes
du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.**



Rapporteurs :

Sandrine Hulot, CFE Etats-Unis

Baudouin de Marcellus, CFE Espagne

Suite à la question orale n33 posée lors de la 38^{ème} session de l'Assemblée des Français de l'Etranger en Mars 2023, nous avons appris l'existence d'un bureau de protection des mineurs et de la famille (PMF) au sein du Ministère des Affaires Etrangères (MEAE).

Cette audition avait pour but de mieux connaître son champ de compétences et d'actions dans le soutien de mineurs et d'adultes, victimes de violences domestiques et intrafamiliales.

Au sein du MEAE, il existe un **service de la protection des droits et des personnes**.

1. Sous-direction de la protection des droits des personnes

27 rue de la Convention
75732 Paris Cedex 15
Tél : [01 43 17 80 32](tel:0143178032)



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

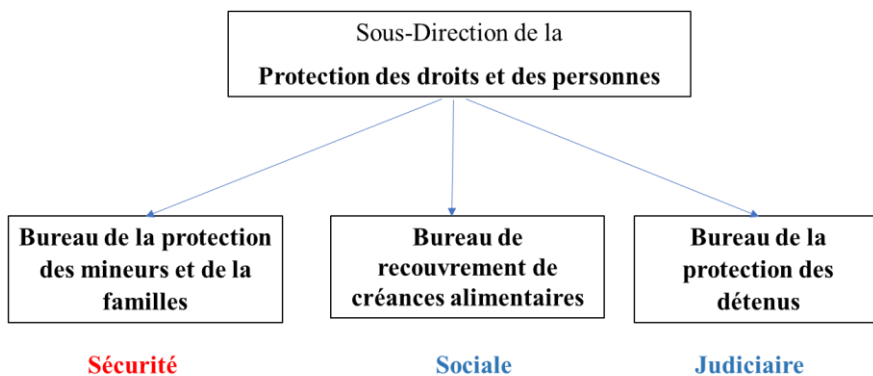
Fax : [01 43 17 90 29](tel:0143179029)

- **Sous-directeur** : Nicolas **BERGERET**, administrateur de l'État
 - **Adjoint** : **Matthieu DECLERCQ**, secrétaire des affaires étrangères, adjoint au sous-directeur de la protection des droits des personnes (FAE, SAEJ, PDP)
- (FAE Français à l'étranger, SAEJ Service Animation Enfance et Jeunesse, PDP protection des personnes).

Mission

La mission de la sous-direction pour la **protection des droits des personnes** gère, en lien avec les postes diplomatiques et consulaire :

- **Le suivi de la protection des mineurs et de la famille**, assuré par le [Bureau de la protection des mineurs et de la famille](#),
- Le suivi de la protection des détenus, assuré par le [Bureau de la protection des détenus](#), et
- Remplit les fonctions d'autorité centrale dans le domaine du recouvrement des aliments à l'étranger par le [Bureau du recouvrement de créances alimentaires](#).



2. [Bureau de la protection des mineurs et de la famille](#)

27 rue de la Convention

75732 Paris Cedex 15

Tél : [01 43 17 80 32](tel:0143178032)

Fax : [01 43 17 90 29](tel:0143179029)

Chef du bureau : David GIANNOULATOS

Ont été auditionnés :



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

David GIANNOULATOS, chef de bureau de la protection des mineurs et de la famille,

Alejo VERGA, adjoint au chef de bureau de la protection des mineurs et de la famille et

Matthieu DECLERCQ, secrétaire des affaires étrangères, adjoint au sous-directeur de la protection des droits des personnes.

A. Champ de compétences et d'actions du bureau de la protection des mineurs et de la famille

Le bureau de la protection des mineurs et de la famille est composé de 5 personnes :

1 directeur général et 4 rédacteurs, pas de médecin, ni de psychologue. Cette équipe couvre le monde entier. Son rôle est d'**orienter la victime**.

Il est spécialisé en :

- **Violences intrafamiliales qui peuvent aller d'une carence éducative, à de la maltraitance physique, des humiliations, aux agressions sexuelles et viols,**
- Mineurs en danger, mineurs isolés à l'étranger sans représentant légal,
- Conflit relatif aux droits de visite,
- Déplacements illicites d'enfants,
- Prévention des mariages forcés,
- Prise en charge de femmes françaises retenues à l'étranger, mais aussi de femmes étrangères qui peuvent prouver qu'elles sont résidentes en France.
- Recueil d'enfants avec délégation d'autorité parentale/enfant étranger du Maghreb (Procédure CAFALA)
- De personnes sous protection juridique, ou sous tutelle.

Constats :

Les affaires d'agressions sexuelles et de viols sont en forte augmentation depuis 2020.

En 2023 : **46 signalements** à l'étranger, toute géographie confondue.

Les victimes sont principalement des jeunes femmes, en proie à des prédateurs.

Signalements :

Toute infraction, tout crime à l'encontre d'un(e) français(e), touriste ou résident à l'étranger, peut être signalé au Tribunal de Paris.

Aussi, selon l'article 40 du code pénal,

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_1c/LEGIARTI000006574933



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.

Cela signifie que la victime peut informer un membre du consulat, d'une ambassade de France, de son agression, ou du crime dont elle a été victime. Celui-ci a l'obligation d'en informer le procureur de la République qui apprécie la suite à leur donner conformément aux dispositions de l'article 40-1.

Eventuelle poursuite judiciaire :

Le chef du bureau PMF peut mettre en garde sur le dépôt de plainte dans le pays où a eu lieu l'agression, le crime car cette plainte peut dans certains cas conduire au maintien de la victime dans le pays étranger ou a été déposée la plainte. Il s'agit juste d'un conseil, la victime est libre de porter plainte où elle veut. D'autres conseils peuvent être fournis par un magistrat de liaison.

B. Formation des agents consulaires dans l'accueil des victimes françaises à l'étranger :

Chaque agent du MEAE qui part en poste à l'étranger (consul général, ambassadeur, agent des affaires sociales (Nantes- affaires consulaires), et même les agents de droits locaux, ne suivent pas de formation spécifique pour l'accueil des victimes mais une formation généralisée pour tout ce qui est du domaine social. Cependant, tous reçoivent

- 1) Le **guide de l'accueil des victimes Françaises à l'étranger** au sens général du terme, rédigé en interministériel.

file:///C:/Users/Owner/Downloads/guide_victimes_francaises_etrange.pdf



Sommaire

Recommandations avant le départ	3
Que faire si l'un de vos proches décède à l'étranger ?	9
Que faire si vous êtes victime d'une agression ?	12
Que faire en cas de menace de mariage forcé ou de mariage forcé à l'étranger ?	16
Que faire si vous êtes victime d'un accident de circulation ?	20
Que faire si vous êtes victime d'un accident collectif ?	23
Que faire si vous êtes victime d'un acte de terrorisme ?	27
Que faire si vous êtes victime d'une catastrophe naturelle ?	33
Le rôle du consulat	36
Les démarches judiciaires	38
La prise en charge des soins	42
L'intervention des assurances	45
Les procédures d'indemnisation	52
Les associations d'aide aux victimes	56

« Le guide des victimes françaises à l'étranger, dont la précédente édition date de 2014, a été refondu et actualisé en 2020 grâce à un travail conjoint mené par la délégation interministérielle à l'aide aux victimes avec les ministères de la Justice, de l'Intérieur et de l'Europe et des Affaires Etrangères. Ce guide a été conçu pour répondre le plus clairement possible aux principales interrogations de nos compatriotes victimes d'un évènement dramatique (décès, infraction, attentat, accident collectif, accident de la circulation ou catastrophe naturelle) lorsqu'ils séjournent à l'étranger. Il détaille les différentes démarches à accomplir



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

ainsi que les interlocuteurs à contacter sur place puis de retour en France. Ce guide rappelle également la nécessité de préparer tout déplacement à l'étranger afin d'anticiper d'éventuelles difficultés. La publication de cette version actualisée constitue une étape supplémentaire vers une meilleure prise en charge des victimes françaises à l'étranger, qui constitue l'un des chantiers prioritaires de la délégation interministérielle de l'aide aux victimes (DIAV) depuis sa création en 2017. »

<https://www.justice.gouv.fr/guide-victimes-francaises-letranger>

- 2) Ils peuvent aussi recevoir, à l'administration centrale à Paris, une formation en groupe de type « mise en situation-cas pratique » animée par des professionnels spécialisés comme des psychologues.

C. Aide aux victimes :

1. Soutien local :

Les consulats ou ambassades doivent accueillir les victimes au moins par deux agents et si possibles de genre féminin. Le signalement d'une victime est obligatoire (voir paragraphe précédent). Les agents n'ont pas le devoir de réaliser d'investigations pour prouver que l'agression a bien eu lieu.

Le consulat et le bureau PMF font appel à des associations françaises et des ONG dont ils effectuent un recensement. Le bureau PMF établit deux fichiers : Une liste des structures d'accueil des victimes et une liste de structures spécialisées dans la médiation de conflit.

L'**annuaire des structures d'accueil des victimes de violences** a pour objectif d'identifier les **structures locales** susceptibles d'accueillir nos ressortissantes, victimes de violences et en détresse, avec ou sans leurs enfants. Il peut être consulté sur le site France Diplomatie :

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/conseils-aux-familles/annuaire-international-des-structures-d-accueil-des-victimes-de-violence-a-l/>

« Les services du Ministère communiquent systématiquement à nos ressortissantes victimes de violences à l'étranger les coordonnées des associations françaises susceptibles de leur apporter un suivi psychologique, des conseils juridiques voire, si nécessaire, de leur attribuer un hébergement d'urgence.

Le consulat ou l'ambassade doit vérifier tous les deux ans que ces listes sont à jour, voire même rencontrer les responsables de ces structures pour s'assurer de leur fiabilité.

Le nouvel annuaire mis à jour va être bientôt publié.

2. Aide au retour en France

- **Rapatriement pour indigence :**

Quand l'agresseur prive la victime de ses papiers d'identité (type passeport), le bureau prend sous sa responsabilité des risques de contentieux dès lors que la victime est reconnue comme telle. Dans toutes les affaires traitées par le bureau, il n'y a eu quasi aucun recours-très peu de cas de contentieux. Aussi, le bureau PMF fournit les documents nécessaires pour rentrer en France et en cas de pression économique le ministère peut aussi prendre en charge les frais de voyage.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Par ailleurs, le bureau PMF fait **appel directement à des associations et des ONG pour soutenir les victimes.**

- **France-victimes** <https://www.france-victimes.fr/> dispose de psychologues français pour la prise en charge psychologique des victimes. Depuis 30 Ans, France Victimes est la fédération française regroupant 130 associations professionnelles, spécialisées dans l'aide aux victimes. Elle propose des hébergements d'urgence voir pérennes.
- La plateforme **SAVE YOU** qui est une initiative privée de The Sorority Foundation, une association de loi 1901 reconnue d'intérêt général. Elle a aidé le bureau PMF en faisant le signalement d'une victime immobilisée dans un pays étranger à cause de défaut de passeport, et pour démêler des situations. Elle a aussi pris en charge des billets de transport (train) d'une victime revenue sur le territoire Français.
- **France horizon** <https://www.france-horizon.fr/> est une autre association financée essentiellement par l'Etat Français, prend en charge les victimes de violences domestiques et intrafamiliales (femmes et enfants) à l'étranger qui doivent rentrer en France en urgence à la demande du consulat au MEAE https://www.france-horizon.fr/article/que_faire_pour_rentre_en_france (voir l'audition de Nabil Neffati, directeur général de France Horizon).



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

RESOLUTION COMMISSION DE SECURITE ET RISQUES SANITAIRES SEC/N°001/10.2023

Objet : Aide aux victimes de violences domestiques et intrafamiliales à l'étranger

VU

- La loi no 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France,
- Les articles 24 et 25 du décret no 2014-144 du 18 Février 2014 relatifs au conseil consulaire à l'Assemblée des Français de l'Etranger et à leurs membres, concernant la formation des élus,

CONSIDÉRANT

- La forte augmentation des affaires d'agressions sexuelles et de viols depuis 2020,
- L'exposition possible des agents consulaires et des élus à des victimes de violences domestiques et intrafamiliales potentiellement en état de choc, ainsi qu'à des récits pouvant induire un syndrome de stress post traumatique,
- L'importance de préparer les équipes consulaires et les élus des Français de l'Etranger à ces situations,

DEMANDE

- De fournir le guide de l'accueil des victimes à l'étranger aux élus au début de leur mandat, et à tous les membres du comité de sécurité,
- De réaliser une mise à jour de l'annuaire des structures d'accueil des victimes de violences chaque année,
- **D'inclure une formation spécifique à la prise en charge des personnes traumatisées, pour chaque agent consulaire qui prend un poste à l'étranger, ainsi qu'aux élus conseillers des Français de l'Etranger, dans le cadre de la formation dispensée en début de mandat.**

REPONSE

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	Unanimité	Unanimité
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre abstentions		



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Commission Sécurité et Risques sanitaires Compte-rendu d'auditions des élus

Commission Sécurité et Risques sanitaires – Compte-rendu d'auditions des élus

Groupe de Travail

Sandrine HULOT

Cécile LAVERGNE

Nadia CHAAYA

Baudouin de MARCELLUS

Thierry CONSIGNY

Luc DORSO

Dans le cadre de ses travaux relatifs à la place des élus dans le dispositif Sécurité, la Commission a encore auditionné des élus conseillers des français de l'étranger qui se trouve dans des pays en crise.

Niger/ Éthiopie et le Soudan/ Maroc/ Mali/ Burkina Faso/ Israël

Rapporteurs

Nadia CHAAYA et Baudouin de MARCELLUS

Niger

L'élue CFDE du Niger nous a raconté quelle était la situation actuelle à Niamey et comment s'est déroulé le coup d'état au Niger.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Tout a commencé le 26 juillet 2023 par une mutinerie. Le putsch est allé assez vite et le calme dans la ville est vite revenu.

La France a rapidement mis en action le centre de crise à Paris afin de venir en aide à nos compatriotes. Dès le début, la France a proposé et organisé l'évacuation des Français qui le souhaitent donc que des départs volontaires.

Début août, lors de la première audition, quelques jours après le putsch, la situation était relativement calme dans Niamey. Les Français n'étaient pas particulièrement visés malgré des messages diffusés contre la France.

Dès le début de la crise, l' élu en tant que chef d'ilot, a été très sollicité par nos compatriotes. Rapidement il a été en contact direct avec la cellule dédiée au centre de crise et de soutien (CDCS), permettant ainsi une communication plus rapide afin de régler certains problèmes.

Voici les problèmes ou les situations rencontrés :

- **Problème par rapport au départ de certains conjoints qui n'ont pas la nationalité française :** Passeports- visas et documents retranscrits bloqués au consulat qui est fermé.
- **Point sur les chefs d'ilots de la circonscription :** s'agissant d'une période de vacances :
 - Deux chefs d'ilots étaient en France et n'avaient pas de suppléants
 - Un chef d'ilot a été injoignable.
 - Cependant une cheffe d'ilot a pu réaliser sa mission depuis la France.
 - Dès le lendemain du putsch, le consulat avait transmis aux chefs d'ilot la liste des personnes à contacter.

Point concernant le matériel de communication fourni aux chefs d'ilots :

- Notre élu souligne que par chance les réseaux téléphoniques et internet n'étaient pas coupés.
- Cependant, il constate un manque de radios : seuls les chefs d'ilots en possèdent. Les adjoints comme tous les ilotiers ne sont donc pas équipés.
- Point positif : Des tests pour vérifier le bon fonctionnement du matériel étaient réalisés tous les vendredis dans sa circonscription, le matériel fourni était donc opérationnel.

Il reste maintenant de nombreuses inquiétudes et interrogations :

- Impacts sur les entrepreneurs français au Niger : La frontière avec le Benin est bloquée. Or, les transports de marchandises, le commerce entre le Benin et le Niger est très important.
- Education : le lycée français n'a pas réouvert physiquement ses portes. Les cours se font à distance.
- En cas d'aggravation ou de conflit, les compatriotes auront-ils suffisamment de réserves d'eau, de nourritures et de médicaments ? Il est donc important d'avoir en permanence un stock d'urgence.

A la date du 24 octobre 2023, environ 200 français dont des binationaux, étaient encore présents au Niger.

Depuis le début du conflit, le consul général n'est pas revenu et l'ambassadeur a depuis quitté le Niger.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Le lycée Français est resté ferme, l'enseignement fonctionne en distanciel.

La communication et la solidarité sont très importantes dans ces moments de crises. La communication permet de maintenir le lien et de ne pas se sentir oublié par le poste consulaire, mais aussi les messages de soutien permettent de tenir le coup.

Depuis le début de cette crise au Niger, la situation dans le pays est morose, le pays tourne au ralenti et chaque clan reste sur ses positions.

Un message que souhaite faire passer notre élu, est

- l'importance que tout le monde soit en phase au niveau de la communication : la cellule de crise, le poste diplomatique et les chefs d'îlots.

Éthiopie, le Soudan et le Soudan du sud

L'élu CFDE a décrit la complexité de la situation entre ethnies en Éthiopie. Les Occidentaux sont moins nombreux dans le pays. Il a souligné qu'il n'avait pas noté d'animosité contre les Français mais une certaine défiance à l'égard des occidentaux notamment lors du conflit avec le tigray.

Il relève la grande qualité de sa relation avec l'équipe consulaire et il souhaite profiter de cette audition pour la remercier. Il espère qu'ils seront pris en exemple par le ministère. La communauté est chanceuse d'avoir cette équipe. Il a souligné l'importance de leur rôle et de leur engagement au service de la communauté française.

Il propose la préparation d'un kit de premières nécessités pour les chefs d'îlots vu la coupure d'électricité importante dans certains secteurs (essence, onduleur-batterie pour matériel radio,...). Lors des conflits dans les régions du Tigray et Amhara, aucune victime française n'a été à déplorer, mais un compatriote, pris au milieu de tirs, a été blessé au pied. Lors de l'évacuation de la communauté française vers la France fin 2021, 15 signalements avaient été faits auprès de France Horizon; tous sont restés sans suite. Il remonte régulièrement des informations auprès de l'ambassade mais espère une réciprocité et une réelle écoute. S'agissant du classement d'un pays ou d'une zone en jaune ou en rouge, il appelle à une meilleure écoute des élus et une meilleure réactivité du ministère via ses fonctionnaires en ambassade, qu'il s'agisse de passer une zone de jaune à rouge, que de repasser cette dernière en jaune une fois le risque estompé. En tant que chef d'îlot, il note que le système d'îlotage fonctionne relativement bien, mais il a noté l'importance de la réactivité des chefs d'îlots. Ces derniers sont bien équipés. Il relève qu'en cas de crise, le consulat doit rassurer la communauté française par un message quotidien, pour ne pas laisser un vide dans la communication qui est rempli par d'autres acteurs moins informés.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

S'agissant de la crise au Soudan, il déplore l'accueil téléphonique du consulat à Djibouti qui a été inapproprié voire dédaigneux. Aucune information utile n'a pu être obtenue concernant nos ressortissants évacués sur Djibouti.

Quant à leur accueil en France, quelques familles avaient été oubliées par France horizon. Mais grâce à M. Bolvin, conseiller auprès du ministère, cela a pu être réglé.

Enfin, des élections sont prévues en 2024 au Soudan du sud. Des tensions sont à prévoir. A cette fin, l'élus et le consul restent en contact avec l'équipe à Juba pour suivre l'évolution de la mise en place de groupe whatsapp et du guide de sécurité.

Maroc

L'élus CFDE a souligné la remarquable qualité de travail entre les élus et tous les acteurs du poste diplomatique et consulaire.

Suite au tremblement de terre qui a frappé la région de Marrakech, c'est le consulat qui a géré la situation d'urgence dans les premières heures. Puis l'ambassade a pris le relais. Au bout de 24h, c'est le centre de crise qui a pris la main.

Sur les 3000 victimes de cette catastrophe, Environ 3000 victimes dont 15 blessés et 4 morts de nationalité française.

Cette catastrophe a permis à des Français de réaliser l'importance de s'inscrire au registre des Français de l'étranger. Une hausse des demandes a en effet pu être remarquée. La marge de progression est grande puisque selon lui, seuls 7000 Français sont inscrits sur les quelque 20000 qu'il estime avoir dans sa circonscription. Un grand nombre de retraités viennent s'installer à Marrakech et à Agadir.

Il a salué que le lycée français, dont les bâtiments sont construits dans le respect des normes antisismiques, a ouvert ses portes afin que les personnes qui craignaient de dormir dans des habitations fragiles, puissent venir s'abriter.

L'élus a estimé que la gestion des secours, exclusivement aux mains des autorités marocaines, avait été parfaite « à tous les points de vue ».

Les autorités ont envoyé des architectes dans les zones touchées afin de reconstruire, aux normes sismiques mais dans le respect du patrimoine culturel.

Il s'est félicité de la solidarité entre les peuples observées pendant cette crise.

Mali



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

L'élue CFDE a rappelé les crises sécuritaires qui se succèdent depuis 2012-2013 et décrit le dispositif de sécurité mis en place depuis. 9 chefs d'îlot sont bien équipés ; ils disposent d'une base de données opérationnelle.

Les élus siègent au comité de sécurité de l'Ambassade de France (différent du comité consulaire) qui se réunit à chaque nouvel événement sécuritaire.

La communauté française est passée de 7500 à 5400 personnes en deux ans, symptôme des problèmes sécuritaires du pays. L'école française compte 1200, pour partie non français (maliens, autres africains majoritairement et européens minoritairement).

Le Mali est passé en zone rouge avec un risque terroriste élevé à Bamako, ajouté à une risque d'enlèvement.

Revenant sur les tensions diplomatiques actuelles, l'élue a souligné que les relations entre la France et le Mali (et le Burkina) s'étaient dégradées davantage encore après le putsch au Niger. Les liaisons aériennes AIRFRANCE ont été suspendues par le gouvernement français et le Mali a été classé en zone rouge par le MEAE.

Face à la suspension de la délivrance des visas par la France, le Mali a également suspendu ses visas pour les français sauf pour les résidents au Mali.

Le gouvernement français a accepté de délivrer des visas pour les élèves maliens du lycée français (réseau AEFÉ) qui souhaitent venir étudier en France ainsi que pour les sportifs sélectionnés pour les JO et des médecins chercheurs devant intégrer des hôpitaux français.

La présidente du conseil consulaire, elle-même chef d'îlot, a souligné être en communication avec les élus des autres pays du Sahel à travers la mise en place d'un groupe dédié.

Elle appelle :

- à la définition de critères pertinents pour le recrutement des chefs d'îlot et des îlotiers. L'élaboration d'une « fiche de poste » paraît nécessaire incluant un critère minimal de représentativité de la communauté française. Le fait qu'il s'agisse d'une activité bénévole n'exclut pas une certaine vigilance sur les candidatures.
- S'agissant de la communication en cas de crise, l'élue estime important de communiquer fréquemment en cas d'éléments nouveaux sur la situation à destination de la communauté française, sans être alarmiste.
- Elle souhaite faire passer le message de l'impact des déclarations politiques françaises qui peuvent alimenter le sentiment anti-français et avoir des répercussions sur le travail effectué au Mali par l'équipe France.

Burkina Faso

L'ambassadeur a été rappelé par le MEAE pour consultation en février 2022. Depuis lors, un premier chargé d'affaires a été nommé entre janvier 2023 et juillet 2023, puis un autre chargé d'affaire lui a succédé à partir



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

du mois d'août 2023 il est également officier de sécurité. Un certain nombre d'agents du MEAE sont partis (célibat géographique exigé depuis l'été 2023), ce qui a fortement déstabilisé le fonctionnement et l'accueil au consulat d'où des reproches de la communauté française sur la gestion plus lente des dossiers gérés par le consulat. A noter que le service visas a été mis à l'arrêt.

Les effectifs de la chancellerie sont également en baisse notable : pas de COCAC, pas de conseiller économique, car pas de visas délivrés par les autorités burkinabé sur des passeports diplomatiques français.

Pendant tout l'été, seul le consul général, un titulaire et un agent local étaient présents.

Depuis quelques jours, des renforts sont arrivés : un agent pour l'état civil et un agent pour les visas (délivrances exceptionnelles de visa pour des dossiers précis avec avis motivé et des visas pour conjoints de Français).

Il y a un besoin urgent d'un chef de chancellerie ainsi qu'un agent consulaire pour le service de l'état civil et la nationalité.

A noter, en septembre le départ de la mission défense.

Le dialogue n'est pas rompu avec les autorités burkinabé selon le poste diplomatique.

De plus, le consulat général et la chancellerie sont difficilement accessibles car situés à proximité du site en centre-ville regroupant le palais présidentiel, la primature et l'état-major général des forces armées.

Cela entraîne des contrôles intenses dans un périmètre de 500 m dans laquelle se situe le consulat général et la chancellerie, le jour et plus particulièrement la nuit.

L'ambassade a été attaquée 3 fois en 48h entre le 30 septembre 2022 et le 1^{er} octobre 2022 puis de nouveau le 18 novembre 2022.

Suite aux 3 premières attaques, il y a eu une visite de la sécurité diplomatique pour procéder à des travaux de réparation et de sécurisation. Un an après, ces travaux n'ont pas été réalisés, les stigmates très visibles ne sont pas psychologiquement agréables pour les agents et les usagers.

Les conditions de travail des agents sont difficiles.

Situation politique, sécuritaire, sociale et économique très précaire depuis un an, la situation n'est ni pire, ni mieux... 2 millions de personnes déplacées internes (PDI). Une fragilisation de la population locale et une crise alimentaire n'est pas exclue.

Du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} septembre 2023, selon ACLED, il y a eu 1187 incidents sécuritaires et une estimation de 6 110 morts.

Le Burkina Faso est désormais classé en rouge sur décisions du gouvernement français et du CDCS, décision prise suite au coup d'état au Niger le 26 juillet 2023.

Plus aucun vol Air France depuis août 2023. D'autres compagnies assurent les liaisons avec la France via une correspondance.

Il y a eu 2 conseils de sécurité en trois mois, le dernier le 6 octobre 2023.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Risque terroriste : rien de particulier selon le poste diplomatique.

Des consignes de sécurité ont été répétées, il faut continuer à appliquer les consignes habituelles.

Les Français préfèrent rester chez eux et ne sortent pas des grandes villes. Ils sont concentrés sur Ouagadougou ou Bobo Dioulasso et quelques-uns sur Koudougou.

Le nombre de Français inscrits est passé de 3500 à environ 2900. L'avenir de la communauté est incertain mais on peut noter une forte résilience de cette dernière.

Une inquiétude raisonnable, des risques existent, sur la protection des biens des entreprises françaises au Burkina Faso. Pas de sentiment anti-français mais un sentiment anti-France monte même si les autorités françaises se font plus discrètes.

Pas de RESEVAC à l'ordre du jour selon le poste diplomatique.

Le système d'ilotage est en place avec malgré tout « des trous dans la raquette » selon le poste, il y a besoin de le remettre à plat.

Certains chefs d'îlot ont besoin d'être formés aussi bien sur le fonctionnement de l'ilotage (utilisation des listes, la communication, ...) mais également sur leur périmètre de responsabilité. Revoir le processus de recrutement des ilotiers et des adjoints même si la fonction est bénévole, il doit y avoir une réelle motivation de servir et pas vouloir une opportunité d'obtenir de l'information.

Malgré ce constat, il faut noter une bonne communication du poste sur la sécurité avec la communauté française mais également des échanges fluides et réguliers envers les ilotiers et les élus.

Des problèmes récurrents de communication radio à Bobo Dioulasso, pb de réseau et de signal (remarques faites à plusieurs reprises à l'officier de sécurité).

Les écoles françaises de Ouaga et de Bobo Dioulasso ont réouvert, avec une perte notable des effectifs, partiellement compensés par l'admission d'élèves burkinabé.

On s'attend à des départs relativement importants de professeurs résidents en juin 2024 (des conditions de travail et de vie difficiles, un montant d'ISVL non revalorisé depuis plusieurs années, ...), qui seront probablement remplacés par des professeurs locaux, qui devront être formés à l'enseignement à la française.

La possibilité de suivre les cours d'enseignement à distance (EAD), si situation dégradée, est compromise en raison des difficultés de connexion internet et l'accessibilité par tous les élèves à du matériel informatique.

Il est demandé par la personne auditionnée :

- Des radios pour tous les chefs d'îlot adjoints (Ouaga, Bobo Dioulasso et Koudougou) afin de rendre optimal le maillage radio en cas de crise aigüe.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

- Une solution technique rapide pour les problèmes de fonctionnement des radios à Bobo Dioulasso, relais radio/antenne.
- L'intégration des élus à la cellule de crise au sein de l'ambassade si situation dégradée et tendue. Les élus installés depuis de longues années connaissent très bien la communauté française et la topologie des villes dans lesquelles résident des Français. Ils sont une source précieuse d'informations et ils ont un réseau local de correspondants. Ils sont plus sollicités que le consulat par des appels téléphoniques en cas de crise. Ils sont des référents pour les Français.
- Renforcer l'équipe consulaire par du personnel de renfort.
- Faire réaliser les travaux de réparation et de sécurisation aussi bien à la chancellerie qu'au consulat général.

Israël et territoires palestiniens

Le 7 octobre, un grand nombre de touristes français étaient en Israël à l'occasion

d'une fête. Dès le 7 octobre, les compagnies aériennes Air France et Transavia ont annulé leurs liaisons avec Israël. Les Conseillers et les Consuls ont été submergés d'appels de touristes et de Français d'Israël souhaitant partir en France pour diverses raisons. Rappel : la communauté française en Israël est la 5^{ème} au monde, avec 180000 personnes environ, dont 90 000 inscrits au registre.

Du 7 au 12 octobre, les Conseillers et le Consulat général de France à Tel Aviv ont

rassemblé des listes en devant respecter un ordre de priorité dans les demandes

d'évacuations : touristes, femmes enceintes ou avec enfants de moins de 10 ans,

personnes âgées de plus de 70 ans, handicapés, malades. Lors du premier vol

spécial, sur les 36 personnes prioritaires que l'élue a proposées, seules

5 personnes ont pu partir. Interrogée par France Info, elle a demandé plus de vols de rapatriement. L'élue a souligné le rôle des médias pour alerter le gouvernement.

Le 12 octobre, le Bureau de l'AFE, avec la Présidente de l'AFE Hélène Degryse, le

Vice-président Alexandre Bezardin, Franck Barthélémy et Daphna Poznanski, ont eu un RV téléphonique avec les Conseillers du ministre Olivier Becht. Daphna a lu la lettre que les familles des otages français lui ont demandé de faire parvenir au

Président Macron, lettre qui réclamait l'intervention de la France pour la libération des otages français.

Elle a pu expliquer à Jean-Bernard Bolvin les besoins :

- la nécessité de vols supplémentaires de rapatriement, elle a transmis une liste de 1600 demandes de rapatriement, liste rassemblée avec la Conseillère des Français de l'étranger Samantha Assouli.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

- une aide exceptionnelle pour les services sociaux des Consulats,
- un délai pour les retraités devant fournir un certificat de vie.
- Elle a rappelé que le Consulat général de France à Tel Aviv est en sous-effectif chronique depuis des années et a demandé que cette demande soit enfin satisfaite. Elle a rendu hommage au Consul général Matthieu Clouvel et à toute l'équipe consulaire.

Du 15 au 18 octobre, l'opération « Olivier » a été lancée : 3891 français ont été évacués par 15 vols spéciaux de rapatriement.

Quels enseignements ? Assez vite, une équipe du Centre de Crise a été envoyée au Consulat général de Tel Aviv et a pris la main sur les évacuations. Il n'y a pas eu de communication entre la cellule du Centre de Crise et les Conseillers.

1. Il faudrait assurer une communication entre les élus et les envoyés de la Cellule de Crise.
2. L'existence de groupes WhatsApp avec le Consulat et un moyen pertinent pour communiquer une information juste à nos compatriotes.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

RESOLUTION 1 : SEC /R.1/10/23

Objet : Réévaluation périodique du dispositif d'îlotage

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

CONSIDERANT

Que la Commission de la Sécurité et des risques sanitaires n'a pas reçu de réponse à la résolution SEC/R.2/17.03 votée lors de la session plénière de cette Assemblée en mars 2017.

Que la Commission de la Sécurité et des risques sanitaires n'a pas reçu de réponse à la résolution SEC/R.2/10.19, votée lors de la session plénière de cette Assemblée en mars 2019.

Les auditions conduites par la Commission de sécurité et des risques sanitaire lors de la session d'octobre 2023 de l'Assemblée.

L'augmentation et l'accélération des risques et des crises pouvant impacter la sécurité des français de l'étranger.

L'importance pour les élus des français de l'étranger d'obtenir les informations auprès du consulat pour répondre au mieux aux interrogations des compatriotes.

DEMANDE

Une réévaluation annuelle du découpage des îlots au moment du Comité de sécurité, en y associant les élus des français de l'étranger.

Une réévaluation simultanée de l'aptitude des chefs d'îlots à remplir pleinement leurs missions.

REPONSE



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	Unanimité	Unanimité
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre abstentions		



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

RESOLUTION 2 : SEC /R.2/10/23

Objet : Rôle de l'Élu dans le cadre du dispositif de prévention et de gestion de la crise

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

Vu la loi n° 2013-659 du 22, juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France et, plus particulièrement, le second alinéa de son article 3 qui donne compétence aux conseils consulaires en matière de sécurité.

Vu le décret n° 2014-144 du 18 février 2014 relatif aux consulaires et à l'Assemblée des Français de l'étranger et, plus particulièrement, son article 5.

Considérant les déclarations de Monsieur Olivier Becht, ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français établis hors de France en clôture de la 38^e session de l'AFE en mars 2023.

Considérant la visite du centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères par la commission de la Sécurité et des Risques sanitaires de l'Assemblée des Français de l'étranger qui s'est tenue le 24 octobre 2023.

Considérant les auditions conduites par la Commission de sécurité et des risques sanitaire lors de la session d'octobre 2023 de l'Assemblée .

Considérant l'augmentation et l'accélération des risques et des crises pouvant impacter la sécurité des Français de l'étranger.

Considérant l'importance pour les élus des Français de l'étranger d'obtenir les informations auprès du consulat pour répondre au mieux aux interrogations des compatriotes.

DEMANDE :

- Que tous les élus des Français de l'étranger soient inclus dans le dispositif de sécurité par le consulat ?
- Que soit assuré la fluidité de l'information entre les chefs d'îlot, le poste consulaire, les élus et les consuls honoraires.
- Que soit créé un groupe de travail entre des Élus de la commission de la Sécurité et des Risques sanitaires avec la DFAE et le CDCS portant sur l'élaboration d'un manuel afin de définir le rôle de l'Élu en amont et durant une crise.

REPONSE



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en Assemblée plénière
UNANIMITE	Unanimité	Unanimité
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre abstentions		



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Audition Sismologie et tremblement de terre

Rapport : Audition Sismologie et tremblement de terre

39^{ème} session de l'AFE

Groupe de Travail :

M. Alois Gallet
Mme Geneviève BERAUD-SUBERVILLE
Mme. Cecile Lavergne

Rapporteurs :

Alois Gallet
Mme Geneviève BERAUD-SUBERVILLE
(en visio)

Auditionnés :

Didier COMBESCURE : Président de l'Association Française du génie parasismique ; administrateur de l'Association Française pour la prévention des catastrophes naturelles

Jean François SIDANER : Secrétaire Général de l'Association Française du génie parasismique

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC : Directrice Générale de l'Association Française pour la prévention des catastrophes naturelles et Technologiques

Présentation des intervenants auditionnés :

L'Association Française du génie parasismique est une organisation qui a 40 ans d'existence. Elle fournit des outils, des analyses, des conseils et des bonnes pratiques en matière de risques sismiques.

En introduction, il est rappelé aux membres de la Commission de sécurité et des risques sanitaires que la science du génie sismique ne sait pas prédire les tremblements de terre. En revanche, la science a identifié les zones fortement sismiques et les pas de récurrence. C'est en fonction de ces connaissances qu'il est possible de prévenir le risque sismique.

Le domaine de la prévention parasismique consiste à concevoir des bâtiments capables de résister aux tremblements de terre à travers des normes de construction. La prévention prend également en compte la capacité de résistance des infrastructures et des systèmes d'urgence et de secours en cas de tremblement de terre : notamment la capacité à résister des hôpitaux, tant aux plans structurels et qu'opérationnels.

Au cours des dernières années, les outils et les techniques de sismologies ont évolué, se sont démocratisés et diffusés : satellites, balises et capteurs sur les bâtiments (induits notamment par la baisse des coûts de ces technologies).



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

La culture du risque et la préparation aux événements majeurs sont essentielles dans le dispositif et la stratégie de prévention des risques. La stratégie de prévention des risques doit impliquer les populations pour développer cette « culture du risque » en les préparant à l'avance et régulièrement aux événements majeurs. Cela implique la connaissance minimale des enjeux et des stratégies en cas d'évènement, ainsi que la connaissance des points de vulnérabilités et des points de sécurité.

Les normes parasismiques ne permettent pas à elles seules d'assurer la prévention. Les intervenants auditionnés expliquent qu'en France – par exemple – avec un taux de renouvellement du bâti de 2% par an, il faudrait 10 ans pour qu'une nouvelle norme intègre 20% du bâti, laissant le reste du stock en potentielle non-conformité. Par ailleurs, le succès d'une nouvelle norme parasismique dépend du savoir-faire et du contrôle disponible localement (maîtres d'ouvrage et autorités en charge du contrôle des normes de construction et des normes parasismiques).

A titre de conseils, les intervenants insistent sur un point méconnu du public : porter une attention toute particulière aux petits équipements intérieurs et aux équipements non structuraux susceptibles de chuter et de causer des dommages corporels en cas de tremblement de terre.

La commission de sécurité et des risques sanitaire s'est interrogée sur la fiabilité des modèles sismologiques en tant que science, l'évolution des techniques, et la transparence internationale en matière de données. Les intervenants auditionnés rappellent que la sismologie est une science ancienne et que les modèles d'étude des risques sont continuellement mis à jour. Non seulement les modèles évoluent, mais les technologies également (fibres optiques, images satellites, GPS). Par ailleurs, en matière d'alerte, le développement des réseaux sociaux comme outil de communication permet d'améliorer grandement les alertes précoces : le ressenti d'un séisme communiqué via les réseaux sociaux permet utilement d'informer rapidement les autorités ainsi que les populations. Quant à la transparence en matière de données, elle est assurée à travers une communauté internationale scientifique et la tenue d'une conférence mondiale tous les 4 ans. A noter que la coopération scientifique fonctionne bien, même pendant les phases de tensions diplomatiques entre États.

La commission de sécurité et des risques climatique s'est interrogée sur l'existence de liens de causalité entre le changement climatique et les risques sismiques. Pour les intervenants, il n'y a pas de preuve avérée. Le changement climatique n'a pas – en soit – d'impact sur le risque sismique. Cependant, les activités humaines peuvent avoir un impact sur le comportement des failles : forages des industries pétrolières et gazières, stockages en couche géologiques, pompes à eau...

A noter que des scientifiques commencent à s'interroger sur les sur-risques sismiques que le changement climatique peut générer (exemple de la fonte rapide des glaciers qui pourraient activer un risque sur les grands barrages eux même soumis à une contrainte sismique).

Recommandations :

Une attention toute particulière doit être portée sur la résistance des bâtiments et le respect des normes parasismiques. Le partage de l'information – le plus large possible – auprès du public est clé dans la stratégie de prévention des risques et le développement d'une culture du risque : sur la nature des séismes et les propriétés du risque, sur les bons comportements, les bons réflexes, sur les points de faiblesse et les lieux



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

sécurisés dans les bâtiments (murs porteurs), sur les points de rassemblement autour des bâtiments et les zones à évacuer, sur l'existence et le fonctionnement des systèmes d'information, sur les types de message susceptibles d'être émis par les autorités et leur signification.

Les intervenants auditionnés sont preneurs de retours d'information tant sur les besoins de l'Assemblée de français de l'étranger, que sur l'expérience de terrain en termes de prévention ou de gestion des événements sismiques dans le monde.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Rapport des travaux du groupe de travail Cyber

Sur ce sujet de la Cyber et compte tenu de la récente Loi de Programmation Militaire 2024 2030, les budgets alloués à ce domaine sont en forte croissance.

Les récents conflits montrent la nécessité de nous adapter et de continuer à nous tenir informé sur ce domaine en constante évolution.

Rapport de l'audition du Général Didier Tysseire et du Commandant Florent Moreau

Pierre Leducq ü Nadia Chaaya ü Baudouin de Marcellus ü Gerard Sénac ü Thierry Consigny

Audition du Général Didier Tysseire

Biographie

- Officier du corps des mécaniciens de l'École de l'Air, et également ingénieur de l'École nationale supérieure de techniques avancées et de l'École de guerre en 2003.
- 2015 - 2017 : commandement des écoles des sous-officiers et des militaires du rang de l'armée de l'Air, ainsi que la base aérienne 721 de Rochefort et la base de défense Rochefort-Cognac.
- Général adjoint depuis septembre 2017, promu général de division aérienne, nommé « commandant de la cyberdéfense » en septembre 2019
- Depuis 31 juillet 2022, directeur central de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense (DIRISI)





39ème ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

- Directement rattachée au chef d'état-major des armées (Ministère des armées)
- Service de soutien inter-armées au même titre que le service du commissariat des armées ou du service de santé, il fournit les ressources informatiques et les services nécessaires au fonctionnement quotidien des forces. Il assure aussi un appui à toutes les fonctions stratégiques, de la protection du territoire à la dissuasion nucléaire.
- Concrètement : mise en œuvre de moyens de communication, tels que les réseaux satellitaires à très haut débit. Les moyens de communication du Ministère sont mutualisés avec des niveaux de sécurité, notamment de chiffrement, différents selon la classification des informations qui y transitent : non-protégé, non-protégé sensible (avec données personnelles), diffusion restreinte, secret... éventuellement avec des mentions spéciales (comme le « spécial France » qui n'est pas transmis à nos alliés de l'OTAN).
- Trois obligations majeures : la permanence 7/7 24/24, la résilience et la réactivité.
- Quatre datacenters où est effectuée de manière exclusive l'infogérance des SI classifiés « secret » sur des infrastructures particulières.
- 7000 collaborateurs dont 60 % de militaires (qui sont disponibles en tous lieux et tous temps) et 40 % de civils

Défis :

- Ressources humaines
- Modernisation des systèmes et anticipation (cloud, big data...)
- Agilité selon la variété des besoins. En cas de conflit, il faut être capable de déplacer les données dans des zones à l'abri.
- Faire face à une conflictualité multi-milieux multi-champs (M2MC - milieu : terrestre, maritime, aérien, extra-atmosphérique, cyber, champ informationnel, électromagnétique)

Les conflits actuels se déroulent dans les airs, sur terre, dans les océans et sous les mers, dans l'espace et bien sur dans l'espace Cyber.

Acteur de la dissuasion, la DIRISI a un rôle premier dans cet espace Cyber.

La DIRISI est l'opérateur informatique et télécom du ministère, de la fibre optique aux antennes radio.

Elle gère aussi un Satellite, 4 data centers, réseau privé, 230,000 ordinateurs et du cloud privé...

La cyber a trois mode d'approches :

- Défensives – comme capter des comportements anormaux, observer,
- Offensives - détruire des serveurs ou autres équipements
- Informatiques d'influence - identifier ce qui se dit à travers les réseaux sociaux, qui en tirent les ficelles ? faire la part du vrai du faux.

Le monde a évolué d'un état de paix, crise, guerre à Compétition Contestation
Affrontement.

La cyber est présente dans ces trois modes.

- Compétition ; Lutte d'influence au niveau technologique, notamment dans l'espace numérique et cyber.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

- Contestation de la légitimité de la France, par exemple, se traduit en Afrique, au Mali. Après une demande de notre intervention nous sommes maintenant rejetés.
L'Informatique d'influence
On assiste à une montée en puissance du cyber.
- Affrontement sur terre, mer espace, mais aussi cyber avec guerre de perception que l'on vit sur les fronts ouverts aujourd'hui. Les armées se sont structurées en conséquence.

La guerre d'influence à travers les informations est de plus en plus apparente.

Contexte :

831 intrusions répertoriées en 2022 par l'ANSSI

plus de 170 000 demandes d'assistance reçues par Cybermalveillance, dont 90% émanent de collectivités territoriales,

150 événements de sécurité numérique touchant au périmètre du ministère des armées

L'évolution du niveau de la menace se caractérise par un **passage à l'échelle « industrielle »** des organisations criminelles (étatique et non-étatique), une concentration des attaques sur les vulnérabilités des systèmes (établissements de santé, collectivités territoriales et PME), une agilité technologique accrue des cybercriminels et une finalité lucrative (rançongiciels).

La LPM 2024-2030 prévoit 3 axes de renforcement de la cyberdéfense :

4 milliards d'euros de besoins programmés (effectifs et technologies) ; appui à l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ; renforcement des capacités de l'ANSSI pour l'analyse et la détection des cyber menaces.

- Ressources humaines : 4600 postes cyber en 2023 (3 502 postes armés) pour un objectif initial de 5 000 cyber- combattants en 2025

- 953 postes en plus : sur la période 2024-2030 au profit principalement de l'État-major, de la DGA et de la DGSE

Avec **4 milliards d'euros de besoins programmés pour le cyber**, contre 1,6 milliard d'euros pour la LPM 2019-2025, **l'enveloppe de la LPM 2024-2030 concerne principalement la cyber protection, notamment la cryptographie**, dans le cadre du programme 146 « **Équipement des forces** ». Verront leurs dotations augmentées les dépenses de fonctionnement du commandement de la cyberdéfense (ComCyber), le maintien en condition opérationnelle des programmes d'armement, et le développement de capacité cyber de la DGSE. La lutte informatique défensive (LID) et les nouveaux domaines d'actions sont les deux autres axes d'effort de cette LPM.

De plus, le besoin de diversification des moyens d'actions vise à prendre en compte le développement de l'intelligence artificielle (IA) pour acquérir une supériorité dans le cyberspace, aussi bien dans les domaines de la LID, la lutte informatique offensive (LIO) que dans la lutte informationnelle et d'influence (L2I).

A titre de comparaison, 5 milliards de dollars sont investis chaque année par les USA dans la cybersécurité américaine.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Le contexte stratégique actuel se caractérise par l'apparition de nouveaux espaces de conflictualité que nos compétiteurs tentent de militariser. C'est notamment le cas du *cyber*, de l'espace et des fonds marins.

Un pôle d'excellence sera créé pour structurer, autour de l'École polytechnique, des contenus, méthodes et équipes académiques au bénéfice des missions cyber confiées au ministère des Armées.

GUERRE DE L'INFORMATION la lutte informationnelle et particulièrement la guerre d'information prend une ampleur de plus en plus importante dans les conflits actuels.

Même si l'armée sait faire la part du vrai du faux, nous n'avons aucun contrôle sur la diffusion d'images ou d'information par le médias ou autres réseaux sociaux.

Compte tenu de la complexité de cette espace, il est important d'avoir une coopération trans ministérielle, mais également une grande coopération public privé. Ceci afin de fédérer les ressources dans ce domaine.

D'autre part une collaboration internationale est souhaitée mais pas toujours facile à réaliser.

La mise en place du Campus Cyber, opérationnel depuis 2022 est une initiative qui illustre notre volonté nationale de rassembler ces forces sur un seul site.

Audition de Franck Gicquel du GIP ACYMA :

Action contre la cybermalveillance (ACYMA) est un groupement d'intérêt public (GIP) français créé conventionnellement en mars 2017¹ à l'initiative de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et du ministère de l'intérieur avec le concours du ministère de la justice du ministère de l'économie et des finances ainsi que du secrétariat d'état en charge du numérique Il compte parmi ses membres des acteurs publics et privés de la cybersécurité : des représentants de l'État, des utilisateurs ainsi que des prestataires et des sociétés de services.

Le GIP ACYMA opère la plateforme de prévention et d'assistance aux victimes : cybermalveillance.gouv.fr

Doté d'un budget de 1,6 million d'euros et fort de 12 agents en 2021², le groupement est présidé par Guillaume Poupard et dirigé par Jérôme Notin.

Franck Gicquel est en charge des partenaires. Les trois volets couverts par l'ACYMA sont :

- L'assistance (A travers cybermalveillance.fr)
- Prévention et sensibilisation Production de contenus et diffusion.
- Observation de la menace.

Les compétences de l'ACYMA sont clairement limitées à la France aujourd'hui. Le GIP n'a pas de représentation du ministère de Affaires étrangères ni des Français de l'Étranger.

Cependant l'ACYMA est intéressé par la possibilité d'assister et sensibiliser les Français de l'étranger ainsi que les Entrepreneurs Français de l'Étranger par leur mise en relation avec des autorités compétentes locales.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Plus de 170 000 demandes d'assistance reçues par Cybermalveillance, dont 90% émanent de collectivités territoriales, Nous allons envisager les moyens et méthodes afin de mettre en place un partenariat adéquat au niveau local, pour venir en complément, localement dans nos circonscriptions, au site cybermalveillance.fr

Nous nous y emploierons d'ici notre prochaine session en mars 2024.



Loi de programmation militaire (LPM)

Une loi de programmation militaire :

Une loi de programmation détermine les orientations pluriannuelles des finances publiques sur une période de 4 à 7 ans. La loi de programmation militaire (LPM) prépare ainsi les grandes orientations de notre politique de défense. Elle définit les montants et l'affectation des ressources consacrées aux dépenses militaires conformément à une vision stratégique à long terme définie. Chaque année, le projet de loi de finances (PLF) qui devient une fois adopté, loi de finance (LFI), met en oeuvre progressivement la loi de programmation militaire (LPM).

Cet été, la **loi de programmation militaire (LPM) pour la période 2024-2030 a été votée et promulguée.**

Le budget total de la LPM est de 413 milliards € répartis sur 6 ans, soit 2% du PIB. (Vote favorable en hémicycle ERG + JPB)



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Le budget de la **LPM 2019-2025** s'établissait à **295 milliards € engagés**. **Quelques grands axes de la LPM 2024-2030 :**

- Renforcement du contrôle de la programmation militaire par le parlement (auditions, rapport, livre blanc, délégation parlementaire, rédaction d'une revue annuelle)
 - - Doublement de la réserve opérationnelle : 80 000 personnes en 2030
 - - Crédibilité dans la durée de la dissuasion nucléaire (notamment avec la construction d'un porte-avions nucléaire remplaçant le Charles-de-Gaulle « PANG »)
 - - Maintien en condition opérationnelle (49 milliards) et munitions (16 milliards)
 - - Modernisation (cyber 4 milliards, R&D 10 milliards, drones 5 milliards, spatial 6 milliards, renseignement 5 milliards, forces spéciales 2 milliards)
- Création d'une commission parlementaire d'évaluation de la politique de vente d'armes à l'étranger.

Les provisions au titre des opérations extérieures (OPEX) sont diminuées (-90%) du fait de la fin de l'opération Barkhane, du retrait des troupes au Niger et de leur diminution au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le projet de loi de finances (PLF)

Un projet de loi de finances annuel

Le projet de loi de finances (PLF) propose l'ensemble des recettes et dépenses de l'État auprès du parlement, pour l'année suivante au plus tard le 31 décembre. Le PLF est divisé en « Missions » qui elles-mêmes, contiennent des « programmes » puis des « actions » et des « sous actions » afin de permettre à chaque citoyen de mieux comprendre à quelle politique publique est affectée l'argent de ses impôts.

2024 est ainsi la première année de mise en oeuvre de la nouvelle loi de programmation de finance. Sa mise en oeuvre est détaillée dans le projet de loi de finances 2024.

Budget du ministère des armées 2024

Cette année, le projet de loi de finances 2024 est marqué par la lutte contre l'inflation, la baisse du déficit public et les investissements pour la transition écologique.

Au sein du projet de loi de finances, deux Missions sont dédiées au budget du ministère des armées : **la Mission « Défense »** dans son intégralité.

1) **Mission « Défense » : hausse de 3,3 milliards € pour 2024**

Crédits de paiement : **47,2 milliards €** ; 456 postes étatique (ETP) et 120 pour les opérateurs



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

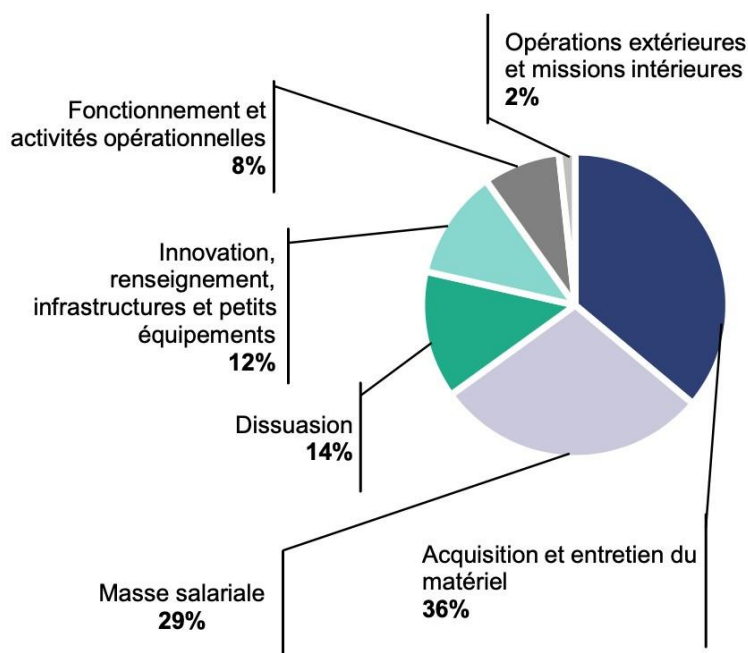
Attention : prendre en compte les **fortes baisses du budget des gouvernements passés**, qui permettent aujourd'hui, **d'assurer difficilement le fonctionnement des activités opérationnelles** dans un contexte géopolitique en pleine mutation.

L'effort de l'État est dirigé dans des domaines capacitaires stratégiques comme l'innovation, l'espace, le cyber, les drones et la défense surface-air, mais également dans des domaines thématiques particuliers, comme l'outre-mer, les forces spéciales et les munitions. Cela démontre la réelle détermination de la France à faire face aux nouvelles menaces, à préparer les forces pour un conflit de haute intensité et à confirmer son rang parmi les premières puissances mondiales.

Quelques exemples concrets de projets issus de ce PLF 2024 :

- Sur l'eau : lancement des travaux de réalisation du porte-avions de nouvelle génération 2

Répartition des crédits budgétaires



- Sous l'eau : poursuite des programmes Barracuda et SNLE 3G et renforcement des capacités fonds marins,

- Sur terre : poursuite du programme SCORPION, rénovation du parc de chars LECLERC et renouvellement de la capacité de frappes longue portée terrestre (FLP-T),



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

- Dans les airs : lancement du programme de drone de combat complémentaire du Rafale au STD F5, (combat collaboratif avion-drone)

- - Dans l'espace : livraison du premier satellite IRIS.
- - Mise en service du missile Air-sol moyenne portée amélioré rénové (ASMPA-R) et la

préparation de son successeur l'Air-sol nucléaire de quatrième génération (ASN4G). - Renforcement de la fidélisation, de l'expertise et de l'adaptabilité de l'ensemble des agents du ministère des Armées.

PROGRAMME 144 > Environnement et prospective de la politique de défense : + 3,22%

Actions : Renseignement - Prospective de défense - Relations internationales et diplomatie de défense.

PROGRAMME 178 > Préparation et emploi des forces : +12,65 %

Actions : Planification des moyens et conduite des opérations - Préparation des forces terrestres - Préparation des forces navales - Préparation des forces aériennes - Logistique et soutien interarmées - Surcoût des OPEX - Surcoût des MISSINT -

PROGRAMME 212 > Soutien de la politique de la défense : + 3,64%

Actions : Politique immobilière - Système d'information et gestion - RH - Politique culturelle / éducation - Restructuration - Pilotage et communication - Recherche et exploitation du renseignement - Personnel du programme 144, 178 et 212 - Relations internationales - Action sociale et chômage - Journée de défense et citoyenneté - Rayonnement extérieur - Dépenses cabinets et organismes rattachés -

Le programme 212 représente la moitié du budget total de la mission « Défense ».

PROGRAMME 146 > Equipement des forces : +7,87 %

Actions : Dissuasion - Commandement et maîtrise de l'information - projection, mobilité et soutien - Engagement et combat - protection et sauvegarde - préparation et conduite des opérations d'armement -

References:

N° 219 SÉNAT SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022 Enregistré à la Présidence du Sénat le 24 novembre 2021 RAPPORT D'INFORMATION FAIT au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) sur la coordination du travail gouvernemental (cyberdéfense, SGDSN), Par MM. Olivier CADIC et Mickaël VALLET,

<https://www.vie-publique.fr/loi/288878-loi-du-1er-aout-2023-programmation-militaire-2024-2030-lpm> <https://www.defense.gouv.fr/dirisi/mieux-nous-connaître/presentation-dirisi>



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Audition de Monsieur Nabil Neffati - Directeur de France Horizon

Groupe de travail :

**Thierry Consigny
Luc Dorso**

Rapporteur :

Thierry Consigny

France Horizon a pour caractéristique d'être l'unique opérateur de l'état en matière d'accueil des Français rentrant de l'étranger pour le rapatriement individuel ou collectif. Née en 1940, France Horizon est anciennement connue sous le nom de Comité d'entraide aux Français rapatriés (CEFR).

France Horizon accueille annuellement 40 000 personnes et emploie 1 200 salariés répartis sur 204 établissements, qui constitue un dispositif d'insertion et d'inclusion sociale et de l'asile. Elle gère aussi des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des résidences pour l'autonomie et trois crèches.

France Horizon revêt le statut d'une association nationale implantée en métropole et elle est organisée en 4 pôles d'activité :

- le pôle EHPAD
- le pôle insertion, inclusion et asile
- le pôle petite enfance
- le pôle Français rapatriés



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

La spécificité de France Horizon est qu'elle comporte au sein de son conseil d'administration deux représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – L'un appartenant au Centre de crise et de soutien (CDCS) et le second appartenant à la DFAE (Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire). Ces deux membres constituent des membres de droit.

Le pôle d'activité insertion, inclusion et asile a élargi depuis 2000 son expertise aux personnes en situation de fragilité notamment les femmes victimes de violences. France Horizon participe également à l'accueil hivernal avec les services de l'État en ouvrant ses gymnases et des hôtels.

L'objectif de France Horizon est de conduire les personnes qu'elle accueille vers une autonomie durable en France.

France Horizon accueille également les demandeurs d'asile et participe ainsi à l'effort collectif, et s'organise en centres d'hébergement et d'accompagnement dédiés aux demandeurs d'asile (CAES, CADA, HUDA), et aux réfugiés (Centres provisoires d'hébergement - CPH).

Le pôle d'activité petite enfance a été créé sur le constat que dans le processus d'insertion, quel que soit le public rapatrié, la garde des enfants constitue un frein à l'insertion, notamment pour les femmes victimes de violences et les familles monoparentales. France Horizon a donc commencé à étendre son dispositif à l'accueil de la petite enfance par la création d'espaces-crèches, comme notamment celui de l'hôpital Saint-Louis qui accueille les enfants de parents en soin. Les enfants sont pris en charge par des équipes pluridisciplinaires. Ces crèches sont labélisées « crèches d'insertion » et elles n'ont pas une vocation de profit, cependant France Horizon recherche un modèle économique basé sur l'équilibre.

Le pôle historique qui constitue l'ADN de l'association est le pôle Français rapatriés dont on vient de clôturer le plan stratégique ou « plan d'avenir partagé » qui a été coécrit avec les deux représentants du MEAE au sein du Conseil d'administration (CA).

Le CA supervise les actions de l'association et en assure la transparence et le travail en bonne intelligence avec tous les partenaires de l'accueil des Français rapatriés, sur des politiques qui peuvent parfois être complexes.

Le protocole des prestations de rapatriement offertes par France Horizon est le suivant :

- un français établi à l'étranger se retrouve en situation d'indigence ;
- le service social du consulat consulte France Horizon et constitue un dossier qui est envoyé à la DFAE ;
- la DFAE présente le dossier à France Horizon et les deux parties travaillent sur le dossier ;
- en général France Horizon peut accueillir sans souci la personne sauf cas très lourds comme celui d'instabilité psychiatrique par exemple ;
- le dossier est présenté à tous les établissements de France Horizon et un établissement signale lorsqu'une place est libre ;



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

- France Horizon en informe la DFAE qui en informe le Consulat.
- France Horizon accueille la personne à l'aéroport, qui passe par le centre historique d'accueil et de transit de l'association à Vaujours, le temps de se reposer quelques jours ;
- la personne est orientée ensuite vers son établissement responsable ou CHRS, centre d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- France Horizon a fait le choix d'une inclusion des familles dans des espaces en diffus, comme par exemple des appartements loués sur tout le territoire à des bailleurs sociaux ;
- La personne est accueillie à la gare et conduite à son centre responsable par l'équipe éducative ;
- On lui présente le dispositif ;
- il signe un contrat de séjour et on l'installe dans son appartement équipé avec le strict nécessaire : télévision, lit, table, bureau pour les enfants.
- La personne se voit octroyer une allocation de subsistance ;
- Elle est accompagnée pour ses premiers pas lorsqu'elle fait ses courses et découvre le quartier ;
- France Horizon organise des réunions régulières avec ses travailleurs sociaux. Les équipes sont composées d'éducateurs spécialisés, d'assistants de services sociaux, de conseillers en insertion économique, de psychologues et de conseillers en gestion locative ;
- France Horizon a aussi des partenaires comme Pôle Emploi et des centres de formation.

Si une famille arrive à la veille de la rentrée scolaire, France Horizon lui fournit une allocation scolaire.

France Horizon procède à l'inscription scolaire des enfants, l'éducation étant perçue comme un vecteur important pour l'insertion.

France Horizon veille aussi à l'accès aux soins d'urgence comme le diabète ou autres pathologies chroniques et porte une attention particulière à la prise de médicaments pour un traitement.

Elle facilite l'ouverture des droits à la protection sociale.

France Horizon établit une évaluation sociale et un diagnostic et rédige un contrat avec le chef ou la cheffe de famille qui entame le processus d'insertion sociale et d'intégration en France.

Ce processus d'insertion peut durer selon la famille entre 6 mois et 3 ans, en fonction du potentiel et de la réactivité de la famille.

Le processus peut être plus long comme dans le cas de la régularisation d'une mère étrangère d'enfants français même si France Horizon dispose d'un réseau solide auprès des préfetures.

Les familles bénéficient de l'aide sociale dans le cadre des dispositions de l'état et son accompagnées jusqu'à leur relogement définitif.



39^{ème} ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Concernant les personnes âgées qui rentrent de l'étranger, France Horizon a rapidement fait le constat après sa création que ses centres de réinsertion ne correspondaient à leurs besoins et elle a créé son premier EHPAD dans le 77. Le réseau compte 9 EHPAD aujourd'hui.

France Horizon n'a aucune autonomie dans l'admission et c'est le médecin coordinateur de l'EHPAD qui prononce l'admission.

Hormis le rapatriement individuel, l'action de France Horizon s'inscrit dans le cadre du rapatriement massif, comme par exemple récemment avec les Français d'Israël, 3 500 personnes rapatriées sur 15 vols spéciaux

Sur les 3 500 Français rapatriés d'Israël, France Horizon a pris en charge 216 personnes soit 64 ménages à leur descente de l'avion.

Dans le cadre de ce dispositif, France Horizon a également pris en charge 68 personnes du Soudan en avril 2023 et 73 personnes du Niger en août 2023.

Lors d'une situation de crise, le Centre de crise et de soutien (CDCS) contacte France Horizon par le biais de son Directeur Nabil Neffati quel que soit l'heure pour organiser l'accueil et l'arrivée, en général à Roissy dans les heures qui suivent.

France Horizon est en relation avec un réseau hôtelier à proximité de Roissy, et réserve chambres, nourriture, cars qui assureront la navette avec les hôtels depuis le Terminal.

Les personnes sont installées à l'hôtel, il peut s'agir d'un repos provisoire de quelques heures avant un transit vers Marseille par exemple pour une ou des personnes qui ont une solution familiale, ou l'accueil de personnes n'ont pas de solution durable en France et qui ont tout perdu.

Un diagnostic général est fait dès le lendemain avec ces personnes en vue de leur hébergement le plus rapidement possible dans les centres de France Horizon. Les directeurs des centres sont mobilisés pour l'accès de toutes les personnes aux soins, aux prestations sociales, à la scolarité.

En marge des rapatriements massifs, une 3^e voie d'intervention de France Horizon est celle de l'accueil des Français qui rentrent par leurs propres moyens.

Il peut s'agir d'une personne vulnérable, une femme victime de violences, ou qui sort de l'hôpital, ou une femme après une maternité et sans solution d'hébergement.

Cette activité fait partie du quotidien de France Horizon.



39ème ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

23 au 27 octobre 2023

Ces personnes vulnérables rentrent en contact avec France Horizon au travers du dispositif téléphonique du 115 qui est un service anonyme et gratuit. Le dispositif renseigne sur les places disponibles dans le réseau des opérateurs de la solidarité dont France Horizon. L'hébergement en hôtel d'une dizaine de nuits maximum est ensuite pris en relais par France Horizon dans ses centres d'hébergement et d'insertion.

Questions et réponses

Les bénéficiaires des services de France Horizon doivent être en situation régulière sur le territoire, la grande majorité des dossiers sont d'ailleurs instruits par les Consulats.

Les 104 établissements sont répartis sur tout le territoire dont l'Ile-de-France, Grenoble, Toulouse, Narbonne, Nancy, Strasbourg, etc...